



RAPPORT DE LA PARTICIPATION DU BENIN AU MAB YOUTH FORUM 2019

Changbaishan (Chine)

par

Mikhail PADONOU

14-19 septembre 2019



Introduction



Du 15 au 19 septembre 2019, s'est tenue dans la Réserve de Biosphère de Changbaishan au Nord-Est de la République Populaire de Chine la seconde édition du « MAB Youth Forum ». Il fait suite à celui de 2017 qui s'est tenu en Italie et s'inscrit dans la préparation de la 15e Conférence des Parties (15 COP) à la Convention de la Diversité Biologique (CDB) qui se tiendra en Chine en 2020 où sera adopté le Plan d'Action Global post-2020 pour la Biodiversité. Ce plan d'action dont la vision pour 2050 est libellée comme suit : « Vivre en Harmonie avec la Nature », vise à relever les défis liés à la perte de la biodiversité et des écosystèmes puis d'assurer que les solutions et les bénéfices procurés par la nature contribuent au bien-être des populations, à l'économie et à la planète.

Considérant que les décisions qui seront prises au cours de la COP 15 concernent plus

particulièrement la jeunesse, la commission du MAB UNESCO en partenariat avec le Global Youth Biodiversity Network (GYBN) s'est engagée à faire entendre la voix des jeunes qui œuvrent quotidiennement pour la conservation de la biodiversité au sein des réserves de biosphères réparties sur toute la planète.

Les travaux qui ont été effectués au cours du MAB Youth Forum 2019 (MYF 2019) ont connu la participation de 176 représentants et représentantes de réserve de biosphère de 82 pays répartis sur les cinq (5) continents. Le Bénin a été représenté par l'ONG ECO-BENIN qui intervient dans la Réserve de Biosphère Transfrontière du Mono : site de la Bouche du Roy.

Le présent rapport fait la synthèse des travaux, des discussions et débats qui ont été menés durant les quatre (4) jours du forum. ■



Enregistrement des participants



Jour 1 : Cérémonie d'ouverture & découverte de la Réserve de Biosphère de Changbaishan



La cérémonie d'ouverture qui a été modérée par la Directrice de l'office de l'UNESCO de Pékin est constituée des allocutions successives :

- du vice-directeur général de l'UNESCO,
- du gouverneur de la province du Jilin (abritant la réserve de biosphère de Changbaishan),
- de l'économiste en chef de l'administration nationale des forêts et des parcs naturels de Chine,
- du secrétaire général du comité National du programme MAB en Chine,
- du représentant du secrétariat du MAB-UNESCO,
- du représentant du point focal de la CDB,
- du représentant du groupe Shimao (partenaire du forum) et
- du directeur du comité de gestion, de protection et de développement de la montagne Changbai dans la province du Jilin.

Tout en souhaitant la bienvenue aux 176 participants et participantes au MYF 2019, ces différentes personnalités ont reconnu à tour de rôle l'importance de l'implication des jeunes dans la recherche des solutions pour une conservation de la biodiversité et un développement harmonieux entre l'homme et la nature. En effet, selon ces derniers, l'énergie, l'enthousiasme et la créativité de la jeunesse sont des atouts pour une résolution durable des crises sur la biodiversité et pour l'UNESCO, il est capital d'œuvrer pour stimuler leur engagement au profit de la conservation de la nature. Par ailleurs, le MYF 2019 constitue selon les intervenants une opportunité pour faciliter l'échange d'expériences entre pays dans le domaine de

la conservation de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques. Selon ces derniers, dans un contexte d'urgence marqué par l'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques, la faible connaissance de la biodiversité par la majorité de la population il est important de soutenir l'engagement des jeunes à contribuer efficacement à l'implémentation de la CDB à travers le plan d'action global post 2020 pour la biodiversité.

Au terme des allocutions, un passage de bannière entre les organisateurs du MYF 2017 et celui de 2019 a été fait. Il a été suivi d'une photo de famille suivie de l'ouverture de l'exposition sur les réserves de biosphères représentées au forum.

La seconde partie de la cérémonie d'ouverture a consisté en une mise en contexte des participants au forum par de jeunes représentants du GYBN et de l'UNESCO qui ont rappelé les échecs des différentes stratégies adoptées depuis 1992 pour freiner l'érosion de la biodiversité et ont exprimé la déception des jeunes militants qui s'activent au quotidien pour la préserver. Face à cette déception, la représentante du point focal de la CDB en Chine a présenté les efforts qui sont faits chaque jour par le gouvernement chinois pour réduire la perte de la biodiversité et invite les jeunes à rester engagés pour faire évoluer la cause de la diversité biologique. La présentation de l'agenda du forum et des règles de bonne conduite a ensuite été faite par une facilitatrice. Une présentation synthétique de la Convention sur la Diversité Biologique et du GYBN par l'un des fondateurs de ce réseau a conclu la cérémonie d'ouverture du Mab Youth Forum 2019.



Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont été conviés à la visite de la réserve de biosphère de Changbaishan (RBC) qui est la première de Chine à être inclus dans le programme MAB en 1980. Elle abrite 2806 espèces de plantes, 1558 espèces de faunes et la montagne Changbai

est la source de 3 rivières majeures du nord-est de la Chine. Compte tenu de l'importance des valeurs écologiques qu'elle protège, la RBC a été reconnue par l'UICN comme aire protégée d'importance mondiale en 2003. ■



Allocation d'ouverture



Passage de bannière



Exposition sur les réserves



Mont Changbai



Jour 2 : Analyse FFOM du Réseau Mondial des réserves de biosphères



La seconde journée du forum a débuté par une série d'exposés sur deux thématiques majeures. Il s'agit :

- du cadre d'implémentation du CDB par le

cofondateur du GYBN et

de la contribution des « Territoires de vie » à la conservation de la biodiversité par la représentante de l'ICCA.

Cadre d'implémentation du CDB

- La stratégie nationale et le plan d'action pour la conservation de la diversité biologique (NBSAP) est le cadre d'implémentation de la CDB au niveau des parties ayant ratifié la convention.
- Actuellement la majorité des parties sont passées à la seconde génération des NBSAP qui devront être révisées en 2020.
- Les NBSAP sont structurés ainsi qu'il suit : (i) État des lieux de la biodiversité nationale, (ii) Bilan du NBSAP précédent (iii) Orientation stratégique du nouveau NBSAP, (iv) Plan d'action nationale pour la biodiversité, (v) Modalités de mise en œuvre du NBSAP.
- La révision des NBSAPs prend beaucoup de temps (en moyenne 2-5 ans) dû à la mobilisation des ressources et leurs mises en œuvre demandent nécessitent des fonds compris entre 74-120 milliards.

Ce processus constitue un point clé justifiant souvent la faible efficacité des NBSAPs dans la réduction de l'érosion de la biodiversité.

- En tant que jeune, il est important de se mobiliser pour promouvoir les NBSAP et agir pour leurs mises en œuvre. Pour ce fait, il faut :
 - > Lire et comprendre correctement la NBSAP de son pays,
 - > Comprendre l'état actuel de la biodiversité du pays et analyser les menaces et pressions ;
 - > Discuter avec son organisation des remarques faites lors des étapes précédentes et des stratégies pour mieux s'impliquer.
 - > Contacter le point focal de la CDB du pays et proposer ses idées et demander d'être impliqué dans la mise en œuvre du NBSAP.

Contribution des « Territoires de vie » à la CDB

- Le « territoire de vie » est un concept développé par le Consortium APAC pour contribuer à la conservation de la biodiversité existante en dehors des systèmes d'aires protégées.
- Les territoires de vie abritent 80 % de la biodiversité mondiale.
- Les territoires de vie encore appelée APAC (Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire) constituent un moyen pour combiner les liens existants entre les peuples autochtones, les communautés locales et un territoire (avec ses ressources naturelles) avec une gouvernance locale efficace et la conservation de la biodiversité.
- Les APAC ont trois caractéristiques :
 1. Existence d'une connexion profonde entre une communauté locale et une aire d'importance pour la conservation de la nature pour des raisons culturelles ou historiques ou pour des questions de survie et de dépendance à un mode de vie.
 2. La communauté tient un rôle majeur dans la prise de décisions et leur mise en œuvre pour cette aire. Cela implique l'existence d'une institution communautaire qui a la capacité de développer et de faire appliquer les régulations.
 3. La gouvernance et la gestion des territoires permettent la conservation de la nature ainsi que celle des valeurs culturelles et du bien-être de la communauté.



Au terme des présentations les participants ont été répartis en 14 groupes pour une analyse FFOM (Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces) du programme MAB et du réseau mondial

des réserves de biosphère par rapport à la Conservation de la biodiversité in situ. Le tableau ci-après récapitule les apports de l'ensemble des groupes.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Grand réseau d'aires protégées conservant une grande diversité d'espèces et d'écosystèmes à travers le monde • Stimule l'engagement des communautés à préserver la biodiversité • Existence d'outils de gestion adaptés • Stimule l'entreprenariat local • Facilite la collaboration internationale • Valorise les connaissances locales favorable à la conservation • Contribution à plusieurs conventions environnementales • Implication des universités et des instituts de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'engagement politique pour la conservation des RB • Manque de ressources financières • Manque d'alternatives pour les populations dans leurs stratégies d'existences. • Exode des jeunes hors des RB • Développement du tourisme de masse • Faible engagement des jeunes • Manque de conscience environnementale • Conflits hommes-faunes • Faible connaissance du MAB • Inexistence de plateforme favorisant les échanges à grande échelle entre RB • Faible implication des ONG
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Tourisme durable • Intérêt grandissant des gouvernements aux questions environnementales • Engagement du secteur privé dans la conservation • Développement des échanges entre pays à travers les RBT • Existence des comités MAB par pays et régionales • Promotion des produits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques • Changement d'occupation des sols • Pollutions et déchets • Braconnage et trafic illégal d'espèces • Conflits entre acteurs de droits et parties prenantes • Difficultés de coopérer du fait des barrières de visa

À la fin des travaux de groupe, une plénière a été organisée pour préciser les grands axes stratégiques à considérer pour une meilleure contribution du MAB à la conservation de la biodiversité. Six axes ont été approfondis :

- **Amélioration de la conservation de la nature et de la biodiversité** par : l'accroissement des efforts d'identification de nouvelles espèces,

la préservation des hotspots et de la diversité génétique.

- **Renforcement et amélioration de l'efficacité des plateformes MAB** à travers la facilitation de la collaboration et de la coopération entre membres du réseau mondial MAB d'une part et les gouvernements et les communautés locales d'autre part.



- **Développement des conditions favorables à une meilleure conservation** par : l'éducation environnementale, une meilleure reconnaissance des savoirs endogènes, l'adoption de lois et de politiques adaptées et une bonne implication des opérateurs privés et des gouvernements.
- **Promotion de mode de vie durable** à travers: la création et la promotion d'un label MAB, conception d'infrastructure durable, promotion de l'écotourisme, la promotion des sources d'énergie durables, la promotion des produits durables et de nouveaux modèles économiques (économie circulaire), réduction de la production de déchets et de pollution.
- **Favoriser un linkage entre art, culture et tradition** à travers la production de documentaires, de film, etc.
- **Renforcement du leadership des communautés** par : la stimulation de l'engagement des jeunes (création d'emploi, égalité intergénérationnelle, implication dans les prises de décision) et des communautés (par le paiement des services écosystémiques).



Départ des participants pour le village MAB



Présentation du CYBN



Travaux de groupe



Plénière



Jour 3: Plan d'action Post-2020 des jeunes du MAB



La 3e journée du forum par la présentation du plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité et le processus qui conduira à l'adoption du cadre d'action post-2020.

Points clés du plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité

- **Ambition** : Servir de cadre pour toutes les conventions environnementales.
- **Vision** : Vie en harmonie avec la nature. D'ici 2050, la biodiversité est valorisée, conservée, restaurée et utilisée rationnellement maintenant les services écosystémiques, soutenant une planète saine et délivrant des bénéfices essentiels pour toutes les populations.
- **Mission** : Engager des actions urgentes et efficaces pour freiner la perte de la biodiversité dans le but d'assurer qu'en 2020, les écosystèmes sont résilients et continuent par procurer des services essentiels pour sécuriser les variétés de vie de la planète et contribuer au bien-être de l'humanité et éradiquer la pauvreté.
- La mission est déclinée en 20 cibles (objectifs d'Aichi pour la biodiversité).

Processus pour l'adoption du plan stratégique post 2020 pour la biodiversité

- La COP 14 en novembre 2018 a autorisé le début du processus de conception du cadre global pour la biodiversité en 2020.
- Un groupe de travail a été créé par la COP 14 pour faciliter les négociations au cours du processus.
- La structure et le contenu du cadre restent encore à préciser (il s'agira de procéder soit à la révision des objectifs d'Aichi soit adopter de nouvelles cibles).

Ensuite, les grands événements (organisés par le MAB, l'UICN et la CDB) rentrant dans le cadre dudit processus ont été exposés et les participants ont été invités à avoir un regard sur les agendas pour s'impliquer davantage dans ces événements.

La série des présentations s'est achevée par l'exposé des activités principales prévues par le GYBN pour contribuer au plan d'action post-2020 pour la biodiversité. Il s'agit notamment de: l'envoi de délégation aux réunions clés, l'organisation

d'un sommet mondial des jeunes pour la biodiversité, organisation d'ateliers régionaux de renforcement des capacités, l'organisation de webinaires et des campagnes.

Après les présentations, les participants ont été invités à proposer des actions de préservation de la biodiversité au sein des RB contribuant aux trois thématiques suivantes : Vie en harmonie avec la nature, lutte contre les changements climatiques, vie durable.



Quelques actions clés proposées

> Vie en harmonie avec la nature

- Promouvoir les modes de vie des peuples indigènes comme alternative au consumérisme
- Promouvoir le recyclage
- Œuvrer réellement pour la préservation de l'environnement
- Créer des revenus durables
- Penser à une économie verte
- Promotion de l'autoformation
- Lutter contre la pauvreté

> Lutte contre les changements climatiques

- Évaluer les différents aspects des changements climatiques afin d'identifier les liens avec la biodiversité puis proposer des solutions adoptées.
- Campagne de sensibilisation pour le changement des pratiques agricoles conventionnelles

- Générer de l'emploi et des revenus liés à la conservation de la biodiversité
- Promotion des bonnes pratiques de reforestation et d'afforestation
- Promotion des initiatives d'atténuation des changements climatiques basées sur les activités de restaurations et de préservation de la biodiversité
- Utiliser la télédétection et les nouvelles technologies pour une meilleure restauration des écosystèmes

> Vie durable

- Promotion de l'éducation environnementale pour lutter contre les changements climatiques et la biodiversité.
- Utiliser les RB comme des exemples de mode de vie durable
- Faciliter le contact entre l'homme et la nature pour conscientiser et changement les comportements.

La journée s'est achevée par la visite du musée de Changbaishan qui reconstitue quelques éléments des écosystèmes de la RB ainsi que des

collections des espèces de plantes, d'oiseaux, de mammifères, de carnivores, d'insectes, etc. qui y sont inféodées. ■



Travaux de groupe



Jour 4: Présentation et amélioration de la déclaration



La journée 4 a débuté par la présentation de la déclaration du MYF 2019. L'encart 6 présente les grandes lignes de ladite déclaration.

Points clés de la déclaration

- Encourager l'implication des jeunes dans la gouvernance et la gestion des RB et dans les comités nationaux du MAB.
- Améliorer la coopération entre les jeunes, les RB, les ONG, le secteur privé, les scientifiques au niveau local, régional et international.
- Créer une plateforme pour favoriser l'échange entre les jeunes, les RB et explorer les possibilités de création d'un réseau international des RB pour favoriser le partage d'expérience et les bonnes pratiques*.
- Améliorer la communication et la visibilité du programme MAB.
- Les enfants et les jeunes représentent le groupe vulnérable le plus affecté par la dégradation de l'environnement et il est nécessaire que leurs voix soient attendues dans les processus de prise de décision.
- Les facilités pour une participation efficace des jeunes aux prises de décisions sont actuellement limitées et il urge de changer cet état de choses*.
- Pour le cadre d'action post 2020 pour la biodiversité, le MYC invite à :
- Promotion de la biodiversité dans les écoles, à tous les niveaux et dans l'éducation informelle par la facilitation des échanges et collaborations interdisciplinaires*.
- Reconnaître et protéger les rôles clés et les connaissances des populations autochtones dans l'atteinte des objectifs de la convention sur la diversité biologique*.
- Mettre à l'échelle les efforts de communication en incluant les canaux traditionnels et les nouveaux médias compte tenu de leur utilisation par les jeunes.
- Prendre en compte le MAB Youth Community (MYC) dans toutes les activités du programme MAB relatives au changement climatique.
- Promouvoir des facilités pour stimuler le développement et le partage des bonnes pratiques en réponse à la crise climatique.
- Le MYC s'engage à :
 1. Créer un réseau de jeunes pour stimuler la collaboration et le dialogue en ce qui concerne la biodiversité, les changements climatiques et les questions connexes.
 2. Participer au processus de prise de décision au niveau local, national et international.

* Points proposés/améliorés par le représentant du Bénin

À la fin de la lecture et de l'amélioration de la déclaration du MYF 2019, les participants ont été regroupés suivant les régions du MAB pour proposer un plan d'action régional pour implémenter ladite déclaration. Les actions prioritaires proposées dans la région AfriMAB sont :

- Dialogue avec le comité MAB (national ou régional) pour partager la déclaration et le plan d'action.
- Dialogue avec les points focaux de la CDB et de la convention sur le climat pour partager la déclaration, le plan d'action et identifier des espaces de collaborations.
- Sensibiliser sur les réserves de biosphères et le rôle de la jeunesse en engageant les MYC d'AfriMAB (nouvellement créée) dans les différents processus internationaux en utilisant différentes plateformes comme les réseaux sociaux. ■



Conclusion



Le forum a pris fin le 18 septembre 2019 par une cérémonie de clôture durant laquelle la déclaration a été présentée aux représentants du secrétariat du MAB, la Directrice de l'office de l'UNESCO de Pékin, le représentant du point

focal de la CDB en Chine et le représentant du comité National du programme MAB en Chine. Ces derniers ont approuvé ladite déclaration et ont incité les participants à œuvrer pour la mise en œuvre de ses grandes résolutions. ■



Cérémonie de clôture du MYF 2019